

Rita Venkatasawmy, directrice de CEDEM : «Ne violons pas les droits des enfants abusés sexuellement»

La directrice du Centre d'Education et de Développement des Enfants Mauriciens évoque un sujet hautement tabou chez nous : l'inceste. Ainsi que les violations des droits des petites victimes résultant du silence pesant sur ce sujet.

> L'inceste est un sujet tabou dans ce pays. En fait, les statistiques montrent que certains enfants sont plus à risque, en danger au sein de leurs familles qu'à l'extérieur. Qu'est-ce qui explique cela ?

Il nous faut aller au-delà du tabou et ne pas nous voiler la face. Ce n'est pas parce qu'on adopte la politique de l'autruche et faisons semblant de ne pas savoir que ces cas n'existent pas ! L'inceste est un phénomène difficile à décrypter, pour plusieurs raisons. D'abord, elle amène de la honte dans la famille. Dans certains cas, la mère peut négocier avec la fille pour qu'elle n'ébruïte pas le scandale et fasse 'exploser la cellule familiale' : « To papa pou alle dan prizon, ki pou nourri nou? » Il existe aussi beaucoup d'incestes entre frères et sœurs. Là aussi, il y a 'cover-up'. Souvent, ce sont des garçons inhibés qui ont du mal à construire des relations normales avec des filles. Ils se rabattent donc sur des 'proies faciles'. Et puis surtout, l'inceste peut être un cercle vicieux où l'abuseur a été, lui aussi, abusé dans son enfance ! La victime devient à son tour bourreau ! Il nous faut entreprendre des recherches et voir comment une personne devient un pédophile abuseur. Il faut réfléchir au sort de ces enfants, car on se retrouve souvent avec des situations inextricables.

> Oui, mais vous n'expliquez toujours pas ce qui explique ce phénomène qui paraît inimaginable...

Je pense que, dans ces cas, l'inhibition qui différencie l'homme de l'animal a explosé. Ensuite nous avons des individus qui, pour plusieurs raisons, sont en conflit avec la société et n'en respectent plus les règles et interdits. Il y a aussi le fait que, dans notre histoire, le père a acquis un pouvoir démesuré dans sa famille. Dans l'inconscient collectif de certains hommes, les enfants sont leur propriété. Il nous faut donc déconstruire tout ce qui permet ces 'abominations' de se perpétuer dans notre société machiste. Dans le cadre de mon travail, je suis confrontée à des cas complexes, inimaginables. Comme celui d'un père qui viole sa fille, puis viole ensuite le produit de ce viol, soit sa propre fille/petite-fille! Vos colonnes ont aussi rapporté le cas de ce grand-père qui après avoir abusé de sa petite-fille, l'a proposée à son fils pour qu'il la viole à son tour.

> N'y a-t-il pas une forme d'hypocrisie religieuse par rapport à ce phénomène? Nous n'entendons pas



les religieux, pourtant prompts à enfourcher des chevaux de bataille, s'exprimer haut et fort contre l'inceste ou même nommer ce phénomène ?

Je pense que les religieux en sont conscients et se sentent concernés. Mais souvent, ils avouent eux-mêmes qu'ils ne savent pas en parler ! « Ou pou dir mwa koz sa? Koma kapav koz sa? Bann la pou bat mwa! » Voilà où nous mène notre société puritaine. Les religieux devraient faire l'effort de se concerter, de discuter entre eux et 'deviser' des stratégies pour changer la mentalité des prédateurs au sein des familles. Au niveau du Cedem, nous tentons d'approcher les chefs religieux afin qu'ils nous donnent la permission de parler à leurs fidèles. Il faut briser cette chape du silence. Tant que le sujet restera tabou, Maurice témoignera de faits divers écoeurants.

> Et le ministère de la Femme et des Droits de l'Enfant dans tout cela ?

Je vous arrête tout de suite. Pourquoi ne parler que de ce ministère ? C'est trop facile de pointer du doigt les officiers de la Child Development Unit (CDU) et son ministère. Ces personnes accomplissent un travail formidable, dans la mesure de leurs faibles moyens : personnel insuffisant, absence de psychologues, de moyens de transport). Concernant les enfants abusés, il est anormal de ne mettre en cause que le seul ministère de l'Égalité des Genres et du Bien-être de l'enfant. Qu'en est-il du rôle du ministère de l'Éducation ? Ces enfants scolarisés ne méritent-ils pas un encadrement approprié à l'école ? Et le ministère de la Santé ? Il devrait prendre en charge les enfants atteints de troubles psychiatriques. Chez nous, on confond trop souvent la méthode de réhabilitation des enfants abusés sexuellement et ceux atteints de troubles psychiatriques. On ne peut pas tous les envoyer à l'hôpital psychiatrique. Il est grand temps d'ouvrir un débat national à ce sujet et établir un plan d'action concret. Il ne faut pas non plus violer les droits de ces enfants abusés sexuellement.

> Selon vous, rien n'est entrepris en ce moment pour aider ces petites victimes ?

Je n'ai pas dit ça. Les institutions font de leur mieux pour ces enfants. Mais c'est loin d'être suffisant. Il ne suffit pas de fournir un service, il faut s'assurer de leur qualité. On ne peut se contenter de l'à-peu-près dans ce domaine. Il faut connaître les souvent spécificités du phénomène avant de prétendre venir en aide à ces enfants. Il n'existe même pas de pédopsychiatre à Maurice ! Ces victimes ont besoin d'un encadrement thérapeutique professionnel, de suivis à long terme pour se construire. Il n'existe aucune structure adéquate pour les accueillir.

> Cela signifie donc que les centaines d'enfants abusés sexuellement dans le pays risquent d'être livrés à eux-mêmes ? Comment combattre ce fléau ?

C'est révoltant. Cela me chagrîne énormément, mais c'est le cas. L'État n'a pas de structure pour les accueillir. Les ONG ne peuvent pas le faire, car la plupart des 'shelters' sont débordés. Puis, dans de nombreux cas, la CDU ne soumet pas de rapport d'évaluation aux abris avant d'y placer les enfants abusés. Ce qui cause beaucoup de problèmes par la suite. Hélas, les 'shelters' travaillent tous avec des enfants à problèmes variés. 'Ern vre cari melanz'. Ce n'est pas facile de guider, d'offrir un encadrement individuel à ces victimes et surtout à ceux qui ont des comportements sexualisés. Les ONG devraient réunir plus de ressources. Les ONG qui oeuvrent pour l'encadrement, le développement et le bien-être des enfants ne devraient pas se fatiguer à établir des projets pour obtenir une aide financière. Il y a tant à faire.

> Que voulez-vous dire par comportements sexualisés ?

Cela va vous choquer. À Maurice, on crie au scandale dès qu'on tombe sur un enfant qui se masturbe. Moi, tout cela ne me choque plus. Des enfants de divers milieux défilent devant moi. Il y a ceux, âgés de 10 à 12 ans, accros aux films pornographiques et qui doivent absolument se masturber avant de s'endormir. D'autres utilisent des objets pour stimuler leur appétit sexuel démesuré. Des frères et sœurs ont eux des relations sexuelles ensemble. Des enfants demandent à leurs parents d'abuser d'eux. On peut aussi citer le cas de cet enfant violé à six ans. Aujourd'hui âgé de 12 ans, il a un comportement sexuel incontrôlable. On l'a même interné à l'hôpital Brown-Séguard pour le soigner, mais en vain. Cet enfant ne sera accueilli dans aucun 'shelter'. Il viendra hélas déstabiliser les autres enfants de l'abri, qui se retrouveront à leur tour à risques. Les appels au secours du père restent sans réponse. Nul ne sait comment aider cet enfant. C'est un aveu d'échec, scandaleux, de notre système de protection. Aucun enfant n'est à l'abri d'un abus sexuel. Si j'avais été abusée étant enfant, je serais peut-être devenue pédophile ou détraquée sexuelle. Il est donc essentiel de faire l'éducation sexuelle des enfants par des éducateurs formés, qui laisseront de côté leurs convictions religieuses.

Mélanie Valère

Gardez contact avec /KEEP IN TOUCH WITH
DISMOI sur /ON FACEBOOK
CLICK ON: DISMOI

10 décembre : Journée des droits de l'homme DIS-MOI en action

La première cuvée de cette formation en droits humains organisée par DIS-MOI, avec la collaboration de la municipalité de Beau-Bassin/Rose-Hill est déjà terminée. Les participants ont eu droit à quatre modules théoriques, suivis de travaux pratiques, incluant une visite au Parlement. La remise des diplômes a eu lieu le 10 décembre 2013 à la salle du Conseil de la mairie de Beau-Bassin / Rose-Hill en présence du maire Toussaint André, de son adjoint Mahen Choolen, et du conseiller Jules Rivet. Les membres du conseil d'administration de DIS-MOI étaient également présents et ont participé à la remise des attestations.

Ils en veulent plus !

Les 28 participants à cette formation, dont une douzaine d'étudiants et une dizaine de femmes au foyer, ont exprimé le souhait que d'autres cours soient proposés bientôt, afin d'approfondir les connaissances acquises durant ces quatre dernières semaines.

Certains de ces participants ont décidé de rejoindre l'organisation DIS-MOI pour militer en tant que membres ou sympathisants, alors que d'autres



continuent leur chemin avec « de nouvelles convictions qui feront d'eux de meilleurs citoyens de la République.



Lancement du site Web : HYPERLINK «<http://www.dismoi.org>»



Voilà une adresse à retenir ! DIS-MOI a lancé son site web le 10 décembre. Objectif : avoir un outil de communication afin de mener à bien sa mission, celle de promouvoir les droits humains dans la région sud-est de l'Océan Indien.

Le site web a été lancé par Alexandra Guyot, responsable de communication à DIS-MOI. Pour le moment, ce site ne propose que des informations de base, qui seront conti-

nuellement réactualisées. Vous pouvez y retrouver le bilan de nos activités, des revues de presse, les publications des pages parues dans Le Défi Quotidien, entre autres.

Vous pouvez aussi nous laisser un petit message sur le site. On vous attend. Vos suggestions sont les bienvenues. Notons également qu'à terme, vous pourriez consigner vos plaintes relatives aux violations des droits humains en ligne.

52 membres réunis pour décider du plan opérationnel 2014

La majorité des membres et sympathisants de DIS-MOI se sont déplacés le samedi 7 décembre 2013 afin de réfléchir ensemble sur les priorités 2014 et établir un plan d'action. La réunion a eu lieu au collège St-Andrew's. Le bilan financier de l'année 2013 a également été présenté.

Les membres ont profité de l'occasion pour mieux faire connaissance et identifier les sujets d'intervention qui leur tiennent à cœur.

Une nouvelle synergie est née !



DIS MOI
Droits Humains Océan Indien

DIS-MOI (Droits Humains-Océan Indien) est une organisation non-gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'Océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI, ARCADES RITTOO, ROSE-HILL
TEL.: 5 4404501 - info@dismoi.org

DIS MOI
Droits Humains Océan Indien

S'enregistrer aux formations gratuites
DISMOI avec la collaboration de la Municipalité de Beau-Bassin / Rose-Hill offre des formations en droits humains et citoyenneté. Les cours sont gratuits et s'étalent sur un mois (4 samedis consécutifs). La deuxième cuvée commencera en janvier. Ceux qui souhaitent s'enregistrer sont pris de nous contacter. Les places sont limitées.

DIS-MOI, ARCADES RITTOO, ROSE-HILL
TEL.: 5 4404501 - info@dismoi.org